



• 12-13 octobre : fête communale organisée par le Comité des fêtes, avec le 13 octobre une exposition d'artistes amateurs.

• Naissances : le 28 juin, de Killian Delostal, le 4 juillet, de Paloma de Crozals ; et le 13, de Rebecca Combret.

• Décès le 29 juillet de Madeleine Neveu, ép. Colleville, âgée de 82 ans, demeurant impasse des Vignes.

Prenez date dès maintenant

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) rappelle que le repas dit « des anciens » est ouvert à tous. Afin de faire profiter les Boissériens de la richesse de la rencontre avec nos aînés, l'ensemble des habitants sont invités à participer à ce repas de fin d'année qui aura lieu le dimanche 1er décembre, à la salle polyvalente de La Hauteville. Le repas est offert aux plus de 60 ans. Il y aura une animation musicale et la possibilité de danser. Renseignements et inscriptions en mairie.
Monique Godard.

Raymonde Letellier prend sa retraite



Après treize années de bons et loyaux services, Raymonde Letellier, agent technique de la maternelle, habitant rue du Commandant Hériot, a décidé de prendre sa retraite. Elle a tenu à remercier l'ensemble des parents et des enseignants qui se sont associés à son pot de départ, organisé à la salle polyvalente le 5 juillet. Une cérémonie émouvante au cours de laquelle François Heiliger, maire de la Boissière-Ecole, a souligné sa disponibilité et son travail consciencieux reconnus par tous. C'est Carole Le Menn (photo du bas), demeurant rue des Pièces du Château, qui lui succède.



Après treize années de bons et loyaux services, Raymonde Letellier, agent technique de la maternelle, habitant rue du Commandant Hériot, a décidé de prendre sa retraite. Elle a tenu à remercier l'ensemble des parents et des enseignants qui se sont associés à son pot de départ, organisé à la salle polyvalente le 5 juillet. Une cérémonie émouvante au cours de laquelle François Heiliger, maire de la Boissière-Ecole, a souligné sa disponibilité et son travail consciencieux reconnus par tous. C'est Carole Le Menn (photo du bas), demeurant rue des Pièces du Château, qui lui succède.



Une plaque « Hommage aux veuves et orphelins de guerre » a été apposée dans le hall d'accueil de la mairie, à l'occasion des cérémonies du 8 mai.

Au conseil municipal

• Concernant l'étude diagnostique portant sur les solutions d'aménagement de sécurité pour la traversée des hameaux sur la D80, La Petite Vallée et La Gâtine, dont nous avons obtenu le subventionnement par le Conseil général, deux réunions avec les élus ont déjà eu lieu, en présence de représentants de la société AED, de la DDE, du Conseil général et des riverains. Ces derniers ont émis des suggestions qui ont permis de mieux appréhender les données du problème.

Une première présentation de propositions par AED a été bien accueillie par l'ensemble des participants. Une nouvelle réunion aura lieu dans les prochaines semaines afin de concrétiser au plus tôt le projet tant sur le plan du coût, du financement que de la réalisation.

Ces dépenses et celles se rapportant aux autres travaux sur la D80 (réalisation de trottoirs et amélioration de l'écoulement des eaux pluviales) pourraient être inscrites au budget supplémentaire qui sera adopté en octobre 2002.



ment des eaux pluviales) pourraient être inscrites au budget supplémentaire qui sera adopté en octobre 2002.

sera adopté en octobre 2002.

• La commission « Travaux, bâtiments communaux, voirie » s'est réunie le 7 juin afin de faire le point sur les prévisions et réalisations effectuées. Une liste de nouveaux travaux à réaliser a été établie. N'hésitez pas à demander des informations supplémentaires aux membres de la commission.

Le bilan de l'Association des parents d'élèves

L'APE est heureuse de constater une hausse du nombre de parents d'élèves présents aux réunions et de l'intérêt qu'ils portent au fonctionnement et à la vie scolaire de l'école et nous tenions à les en remercier, car c'est un encouragement pour la continuité de l'APE.

D'autre part, nous avons trouvé, auprès de l'école et du conseil municipal, disponibilité, soutien, compréhension et volonté de faire avancer les projets, notamment avec la mise en place d'un cabinet de toilette supplémentaire à la disposition des élèves et la peinture pour la réalisation du traçage des dessins au sol qui s'est terminée cet été.

La présidente - Cidalia Troude

LA BASSORIA

EDITO

Notre commune a été très animée ces derniers mois.

Tout d'abord par le séisme politique des élections présidentielles et législatives qui a mobilisé à quatre reprises l'équipe municipale et « secoué » La Boissière et la plupart des communes de France.

Après cette agitation et le retour au calme, il est permis d'espérer en des lendemains qui chantent...

Autres événements qui ont marqué la commune : la journée champêtre de l'association des Anciens enfants de troupe et la cérémonie de départ de son président, le Colonel Penaud, les fêtes de nos écoles publiques, la remise d'un dictionnaire « collège » aux enfants de CM2, l'émouvante cérémonie de départ à la retraite de Raymonde Letellier et la traditionnelle fête de la Saint-Jean ponctuée par un magnifique feu d'artifice. Enfin, deux dates à retenir : les 21 et 22 septembre, les Journées du patrimoine et les 12 et 13 octobre, la fête communale.

François Heiliger.

Laetitia Chobert championne de France d'équitation



Notez bien son nom, Laetitia Chobert. Elle n'a que quinze ans et pourtant cette Boissérienne (elle habite impasse du Vallon) est devenue championne de France d'équitation, en endurance club 1ère série, début juillet, au parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron, en Sologne. Des championnats de France 2002 qui rassemblaient cette année plus de 7 000 cavaliers.

Une performance à laquelle doivent être associées les écuries de la Kil, ferme de l'Epine, à La Boissière, dont plusieurs des membres, issus d'autres communes d'Ile-de-France, ont obtenu des résultats exceptionnels au cours de ces mêmes championnats.

C'est d'ailleurs au sein de ces écuries que Laetitia a choisi d'entamer sa formation professionnelle dans les métiers du cheval. Elle débute un pré-apprentissage de palefre-

pions actuels. Une opportunité à la hauteur des résultats obtenus par les équipes de tennis adultes et enfants



Julien Aube débordant Pavel.

dans le cadre des rencontres interclubs de la Ligue des Yvelines. Bravo à Jean-Marc Tardivent et à son équipe pour leur remarquable travail depuis deux ans !



Gaetan Le Menn réussissant son premier « Ace » face à Marie Pierce.

nier-soigneur, dans le cadre du CFP de Maisons-Laffitte.

La Boissière, pépinière de champions.

C'était aux tennismen de s'illustrer le 25 mai dernier, à Roland-Garros, où une douzaine d'entre eux ont pu affronter, grâce à l'Amicale sports et loisirs, les cham-

Après la garderie Ouverture d'un centre de loisirs à La Boissière-Ecole

La garderie est ouverte depuis le jeudi 29 août, de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Le centre de loisirs sera ouvert tous les mercredis à partir du 4 septembre, de 7 h à 18 h 30, dans l'ancien préfabriqué qui vient d'être réhabilité à côté de la Maison pour tous (voir article p. 3).

Ce service a pu être mis en place notamment grâce au travail fourni depuis plusieurs mois par Muriel Campbell. Les repas seront pris sur place. Pour ces deux structures, renseignements et inscriptions auprès de Muriel ou d'Annie Gasperoni. Cette dernière étant désormais régisseur de la garderie, elle encaissera également directement les règlements. Les enfants sont encadrés par Annie et Fabienne Sicard.

Environnement

• Depuis juillet, les passages du Sictom ont lieu le lundi (ordures ménagères/poubelle verte) et le jeudi (poubelles bleues/tri verre, carton et plastique). Il est cependant navrant de constater que ces dernières sont quelquefois remplies de déchets de toutes sortes, sans tenir compte des consignes de tri. Dans ce cas, elles ne sont pas ramassées car inexploitable en tant que telles. Au-delà d'un certain taux de mélange (par exemple, 10 % d'impuretés pour le verre), l'exploitation du tri n'est plus rentable, ce qui ne fait qu'aggraver le coût de la collecte. Il en va aussi du respect des personnels affectés au ramassage et au tri de ces débris.

• Rappel : la collecte des encombrants s'obtient sur rendez-vous auprès du Sictom. S'adresser au 01 34 57 12 29.

• Concernant l'élagage des haies : selon l'article 673 du code civil, « si des branches, provenant du fonds voisin, avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les couper. (...) En ce qui concerne les racines, ronces et brindilles, vous avez le droit de procéder vous-même à la coupe de celles qui avancent sur votre fonds, et ceci jusqu'à la limite séparative des deux fonds ».

• Bibliothèque ouverte à partir du 18.09, à la Maison pour tous, le mercredi de 15 h à 16 h et le samedi de 11 h 30 à 12 h 30.

• Dates des prochains conseils municipaux : 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 13 décembre.

G. J.

Une Saint-Jean très réussie



Comme chaque année, les membres du Comité des fêtes ont mis les bouchées doubles pour offrir aux Boissériens une journée exceptionnelle, le 22 juin. Activités de qualité et bu-

vette dynamique gérées par les bénévoles du Comité des fêtes, repas festif, animations musicales, défilé aux lampions et, pour clôturer cette magnifique journée, un splendide feu d'artifice.

Les fous du Puy

1^{er} juin : 13 h 45. C'était l'heure du rendez-vous, sur la place de la Saint-Jean, prévu dans le programme de cette sortie tant attendue du Puy du Fou, organisée avec soin par le Comité des fêtes. Les 60 inscrits étaient d'ailleurs tous là avec armes (la bonne humeur) et bagages. Pour la Présidente, l'angoisse de l'organisateur avait déjà commencé.

En effet, le car, affrété par la Société de voyage à qui le Comité avait « acheté » cette sortie, était signalé en panne de courroie à Bois d'Arcy. Après plusieurs échanges téléphoniques (les portables ont chauffé !) entre le Comité, la société et le conducteur, le car d'origine toujours en panne est relayé par un autre qui doit venir nous chercher. Il est déjà 16 h. A 17 h, recontact avec le chauffeur et la société : Le car arrive (il est à Poucharrain !). Il est décidé d'annuler le restaurant prévu à l'arrivée et d'aller directement au Puy du Fou pour le spectacle où des sandwiches nous seront préparés. 17 h 45 : amené par le poisson pilote « Carlos », le car arrive enfin sur la place de la St Jean. Embarquement immédiat et direction le Puy du Fou par la A 11 pour être à l'heure au spectacle.

Chaleur estivale, tout va bien sur l'autoroute quand, soudain, au km 91 le car a des hoquets (le Karaoké !). Le chauffeur stupéfait se range sur la bande d'urgence. Panne de fuel ! La jauge ne fonctionne pas ! Re-échanges de coups de fil avec la société. On apprend que le précédent chauffeur n'avait pas prévenu de la panne de jauge ! Un car de passage s'arrête et repart avec l'arrivée de la gendarmerie qui appelle le service de dépannage et la sécurité.

Trois-quart d'heure plus tard, le dépanneur arrive pour nous alimenter, avec 2 bidons (10 l et 30 l). Le croirez vous ? Le bidon de 30 l était vide !!! Vidéo gag ? Zéro à côté ! Le dépanneur repart faire le plein... et nous ? Ben on a quand même été jusqu'au km 92 avec les 10 l puis de nouveau à l'arrêt sur le bas côté, et ça, à 7 kms d'une station service. Enfin, une heure plus tard, le dépanneur revient nous donner du carburant pour

aller jusqu'à la station ou l'on a fait le plein de fuel pour le car et d'eau pour les voyageurs assoiffés. Pendant ce temps, le spectacle tant espéré s'est envolé dans le retard accumulé au grand désespoir de tous mais on décide de continuer pour profiter au moins du lendemain. On pense aussi pouvoir faire le restaurant prévu. Trop tard ! Il avait été annulé donc le personnel était parti ! On a donc consommé un repas dans un restaurant payé par la société ! Il était quand même 20h ! A la hauteur de La Ferté Bernard ! Quelle moyenne !

Enfin, on repart...

Enfin on repart et là, 300 kms plus tard, on arrive à l'hôtel ; très bien, y compris l'accueil. Il est 1 h 30 dimanche matin ! Gros dodo après la douche, et le matin, un excellent p'tit déj et le car nous achemine enfin au Puy du Fou pour la journée dans le parc. Magnifique, très beaux spectacles, avec musique et récits de grande qualité, le tout sous un soleil radieux, ce qui nous a encore fait regretter davantage de n'avoir pu assister au spectacle de la veille.

Vers 18 h, on repart pour le retour, sans histoire ou presque, car le chauffeur s'arrête pour faire le plein (prudence...). Et comme les ventres réclamaient ripailles, on se précipite dans le restaurant qui visiblement n'était pas prêt à recevoir 60 personnes. La pagaille ! Finalement on s'est quand même restaurés tant bien que mal et à 23h on arrive à La Boissière ou, là, quatre membres du Comité nous attendent place de la St Jean avec une banderole pleine d'humour, une scénette style Puy du Fou aussi originale que drôle. Bravo ! C'était super sympa !

Sortie mouvementée que l'ensemble des participants a pris avec philosophie, avec le regret, certes, de ne pas avoir vu le spectacle du soir, participé au repas prévu et d'avoir eu de tels désagréments pour un voyage de 350 kms seulement ! Gageons que les responsables du Comité des fêtes feront le nécessaire auprès de la Société de voyage et que la prochaine fois tout se passera bien !

Georges Jousselin.

Travaux d'été dans le village



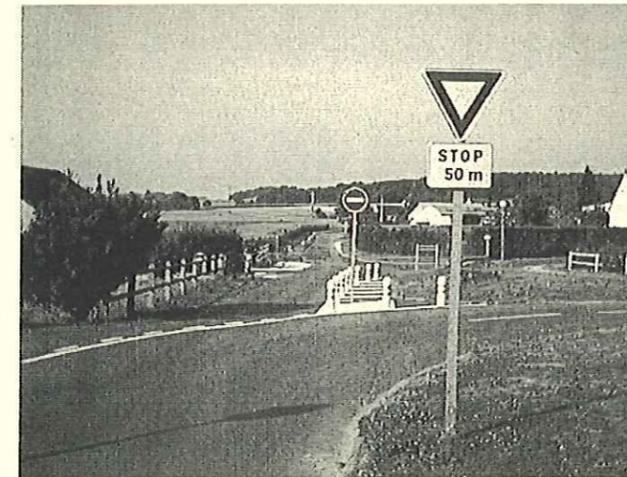
La période estivale a été l'occasion de concrétiser certains travaux prévus au budget municipal. Ainsi, l'ancien préfabriqué a été réhabilité afin d'accueillir à la fois les activités du nouveau centre de loisirs, qui fonctionnera dans un premier temps les mercredis, et, dans sa seconde salle, des activités adultes.

Côté école, la peinture a été refaite dans le couloir d'entrée et les pièces attenantes à la classe maternelle, et un bureau a été aménagé pour la directrice. Les sols ont été nettoyés et lustrés.

Divers travaux de voirie ont également été réalisés. Il s'agit notamment de la signalisation verticale et horizontale sur l'ensemble de la commune et de l'amélioration de la sécurité au niveau de l'épicerie (passage piéton et rappel de la priorité à droite) et à l'intersection de la rue des Pièces du château

et de la rue du Clocher (mise en place d'une portion en sens unique et d'un stop).

Par ailleurs, le « point



à temps », c'est-à-dire le rebouchage des trous et légères dégradations des voies a été effectué. L'allée menant à l'église a aussi été remise en état ainsi que le pont piéton enjambant la Maltorne près de la D80. Le curage de plusieurs fossés complète cette série de principaux travaux effectués cet été. Il est à no-

ter que la route du Passoir, dégradée en partie par le passage de poids lourds participant aux travaux dans une grande propriété, a été réparée par le donateur d'ordre de ces travaux.

Comme prévu de longue date, la rue des Pièces du château a été rendue « piétonne » conformément à l'arrêté municipal pris en ce sens. Deux chaînes ont été installées à chacune des extrémités avec les panneaux d'interdiction relatifs à cette installation nouvelle.

Malheureusement, des gens malveillants se sont crus obligés de libérer le passage en subtilisant les

A noter

• Rappel : les permanences du secrétariat de la mairie sont assurées de 8 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30 le mardi, jeudi et vendredi et de 10 h à 11 h le mercredi et samedi.

• Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le mardi et jeudi, de 16 h à 18 h.

• Le 13^{ème} salon Campagn'art aura le dimanche 6 octobre, à la salle communale d'Hermeray. Entrée libre de 10 h à 18 h.

• Un kangourou a été aperçu cet été sur le bord de la route de la Vallée Godard. Les témoins émus par leur « vision » avaient dans un premier temps décidé de régler son compte à leur revendeur habituel de boissons alcoolisées, soupçonnant une livraison surdosée. Avant de passer à l'acte, ils ont quand même pris la peine de s'informer auprès de la réserve de Sauvage, à Emancé, qui leur a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'un mirage. Cela fait plusieurs dizaines d'années que des kangourous échappés de la réserve se reproduisent dans les bois alentours.

• Nouveaux horaires pour l'ASV football de Condé-sur-Vesgre. Les entraînements auront lieu le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

• Horaires autorisés sur la commune pour les activités extérieures. Jardinage et bricolage : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, 9 h à 12 h et 15 h à 19 h le samedi et 10 h à 12 h le dimanche. Feux : du 1^{er} avril au 30 septembre, de 6 h à 11 h. Du 1^{er} octobre au 31 mars, 13 h à 17 h.

Présentation publique

Le projet d'agrandissement et de rénovation de l'école Les Chanterelles sera présenté à l'ensemble des habitants de la commune le jeudi 12 septembre à 18 h en salle polyvalente